

Carrefour de recherche, d'expertise  
et de transfert en agriculture urbaine

# CRETAU

---



**PORTRAIT DE  
L'AGRICULTURE URBAINE  
COMMERCIALE AU QUÉBEC  
EN 2019**

Le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine (CRETAU) est porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). AU/LAB est un espace de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention au service de la collectivité, permettant la collaboration entre professionnels(les), citoyens(nes), chercheurs(es), décideurs(ses) et entrepreneurs(es) sur les thèmes de l'agriculture urbaine et de l'alimentation. Organisme à but non lucratif, le laboratoire est un lieu d'action et de réflexion national et international sur l'urbanité et l'alimentation. S'appuyant sur une large expertise et plus de 10 ans d'expérience, AU/LAB assure l'émergence de propositions, d'initiatives et d'entreprises portant autant sur la production et la transformation que sur la distribution et la mise en marché de l'agriculture urbaine. Le laboratoire agit dans une perspective de participation au développement d'un système alimentaire urbain, d'un urbanisme viable et d'une économie circulaire au sein des villes.



200 Sherbrooke Ouest, local SH-3705  
Montréal, Québec  
H2X 1X5  
[cretau.ca](http://cretau.ca)

# **PORTRAIT DE L'AGRICULTURE URBAINE COMMERCIALE AU QUÉBEC EN 2019**

Juin 2020

Document produit par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) porté par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

## **Recherche et rédaction**

Anne-Marie Bernier, conseillère scientifique, CRETAU

Éric Duchemin, directeur scientifique et formation, CRETAU

## **Direction de la recherche**

Éric Duchemin, directeur scientifique et formation, CRETAU

## **Citation suggérée**

Bernier, A.-M., Duchemin É. (2020). Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2019. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) et Laboratoire sur l'agriculture urbaine, Montréal (AU/LAB), Montréal, Québec, 24 p.

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier l'ensemble des entreprises agricoles urbaines ayant participé aux différentes démarches menées par l'équipe du CRETAU au cours de l'année 2019. Une énorme reconnaissance à tous ceux qui ont répondu favorablement à nos multiples sollicitations. Votre participation a permis de poursuivre le suivi du développement du secteur des entreprises agricoles au Québec et de mieux connaître le portrait de ce secteur. Ce portrait ne pourrait être fait ou n'aurait pas de pertinence sans votre participation.

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE	8
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019	10
UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DU NOMBRE DE PROJETS	11
LES PRODUITS DE L'AGRICULTURE URBAINE	13
DES SITES DE PRODUCTION ADAPTÉS AU CONTEXTE URBAIN	16
DES MODÈLES ÉCONOMIQUES SUR MESURE	18
DES CIRCUITS COURTS ET LOCAUX	21
DES ENTREPRISES INNOVANTES	22
CONCLUSION	23

## SOMMAIRE

Entre 2018 et 2019, le nombre d'entreprises agricoles urbaines dans des filières de production en émergence est passé de 50 à 72, malgré la fermeture de 7 entreprises durant la même période. Ainsi le Québec a enregistré une augmentation de plus 40% du nombre d'entreprises agricoles urbaines. La croissance de ce secteur agricole se maintient donc au Québec. Ces entreprises agricoles urbaines représentent 10% des fermes québécoises situées en périmètre urbain et hors de la zone agricole.

En plus d'une diversification dans les filières agricoles, on constate une plus grande distribution spatiale des exploitations agricoles urbaines sur le territoire du Québec. Si en 2018, 60% de celles-ci était dans la région métropolitaine de Montréal, ce n'est plus que 50% qui sont dans cette région en 2019. Avec 13 entreprises agricoles urbaines la grande région de Québec a vu son nombre d'entreprises agricoles urbaines passer de 2 à 13 en un an.

Une majorité de 58 % de ces fermes urbaines a choisi un mode de production en intérieur, alors que 35 % d'entre elles cultivent en tout ou en partie en plein sol et 20 % ont des sites de production sur toit.

Les entreprises agricoles urbaines sont présentes dans différentes filières de productions soit le maraîchage (47 % des entreprises agricoles urbaines émergentes recensées), la production de micropousses (19 %), l'élevage d'insectes (13 %) l'apiculture (8 %) et de champignons (7 %) et l'aquaculture et l'aquaponie (3 %)

La production alimentaire est l'activité principale chez la grande majorité (65 %) des exploitations recensées, mais 15 % vivent plutôt de la vente de services, 3 % de la distribution et 1 % de la vente de matériel, alors que 15 % des entreprises ont des sources de revenus mixtes.

Les entreprises agricoles urbaines ont des modes de distribution diversifiés, mais toujours en circuits-courts : 32 % des entreprises recensées écoulent leur production par vente directe auprès des consommateurs, 23 % vendent en épicerie, 16 % vendent en ligne, 13 % vendent aux restaurants et 9 % vendent dans un kiosque au marché.

## SUMMARY

Between 2018 and 2019, the number of urban agriculture businesses in Quebec (Canada) increased from 50 to 72, despite the closure of 7 urban farms during the same period. Quebec has thus recorded an increase of over 40% in the number of urban agriculture businesses. The growth of this agricultural sector, therefore, continues in Quebec. These urban agriculture businesses represent 10% of the 721 Quebec farms located in urban area but outside of agriculture zoning.

In addition to diversification in agricultural sectors, there is a greater spatial distribution of urban farms across the province of Quebec. If, in 2018, 60% of these were in the metropolitan area of Montreal, it is only 50% who are in this region in 2019. With 13 urban agriculture businesses, the greater Quebec City region saw its number of urban agriculture businesses increase from 2 to 13 in one year.

A majority of 58% of these urban farms are indoor (most of them vertical), while 35% of them grow all or part of their production in the ground, and 20% are rooftop urban farms

Urban agricultural businesses are present in different production sectors, namely market gardening (47% of emerging urban agriculture businesses identified), microgreens production (19%), insect rearing (13%) beekeeping (8%) mushroom production (7%) and aquaculture/aquaponics (3%).

Food production is the main activity for the vast majority (65%) of the farms listed, but 15% offer mainly services, 3% distribution and 1% equipment, while 15% of urban agriculture businesses have mixed sources of revenues. All of them registered a minimum annual revenue of 5 000\$, related to their food production activity.

Urban agriculture businesses in Québec have diverse distribution methods, but always in short food supply chains: 32% of the listed enterprises sell their production by direct sale to consumers, 23% sell in groceries, 16% sell online, 13% sell to restaurants, and 9% sell in a market kiosk.

# INTRODUCTION

Les entreprises agricoles urbaines continuent de faire leur place dans le paysage des villes du Québec. Ce deuxième portrait, réalisé par le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU), confirme que leur présence s'étend maintenant bien au-delà de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Certaines municipalités commencent d'ailleurs à adapter leurs structures administrative et urbanistique afin d'accueillir ces fermes urbaines.

Ce portrait tente également de répondre à certaines questions concernant les entreprises agricoles urbaines : quels sont leurs produits, leurs sites de production, leur modèle économique, leur mode de distribution? L'objectif étant d'affiner année après année notre compréhension collective du mouvement de l'agriculture urbaine commerciale et de documenter son évolution.

Le potentiel d'utilisation des ressources de la ville pour le développement de l'agriculture urbaine est énorme. Les toits plats pouvant servir à la culture maraîchère, les sources de chaleur pouvant être réutilisées pour chauffer des serres, les résidus organiques pouvant servir à la croissance des champignons ou à l'élevage des insectes, ne sont que quelques exemples.

Comme «environ 55% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, proportion qui devrait passer à 68% d'ici à 2050 (...) et [que] quelque 80 % de toute la nourriture produite est consommée dans les zones urbaines.<sup>1</sup>», il est temps de considérer l'agriculture urbaine comme une option sérieuse et porteuse d'avenir.

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2019. *Lutter contre l'insécurité alimentaire dans les villes, transformer les engagements mondiaux en réalités locales*. En ligne <<http://www.fao.org/news/story/fr/item/1181267/jcode/>>. Consulté le 22 avril 2020.

## MÉTHODOLOGIE

Les données analysées dans ce portrait proviennent du Bottin des producteurs et des productrices du CRETAU<sup>2</sup>. Cette base de données est le fruit d'une mise à jour régulière auprès des producteurs répertoriés et d'une veille permanente permettant de repérer de nouvelles entreprises agricoles urbaines. Avant de considérer l'ajout d'un projet d'agriculture au Bottin, on s'assure qu'il correspond bien à la définition d'une exploitation agricole urbaine<sup>3</sup>.

Il est important de faire la nuance entre les projets de production qui sont nés en 2019 et les entreprises existantes qui ont été repérées en 2019. Certaines entreprises agricoles urbaines commencent comme de petits projets, parfois communautaires ou citoyens, qui visent une mise en marché très locale et qui ne cherchent pas à communiquer leur existence au-delà de leur rayon d'action. Il peut donc s'écouler quelques années entre leur entrée en scène et le moment où elles sont repérées puis répertoriées dans le Bottin.

La plupart du temps, une communication directe est établie avec le producteur pour remplir tous les champs d'information du Bottin. Lorsqu'il n'est pas possible de joindre un responsable du projet, les informations recueillies sont extraites du Registraire des entreprises du Québec (REQ), des sites Internet existants (page web de l'entreprise, page Facebook) et parfois d'articles publiés par des médias locaux.



---

<sup>2</sup> <http://cretau.ca/index.php/ressources/bottin-des-producteurs-et-productrices/>

<sup>3</sup> Duchemin, E. et J.P. Vermette, 2020. *Fermes urbaines : définition*. Agriurbain. En ligne <<https://agriurbain.hypotheses.org/4585>>. Consulté le 22 avril 2020.

## DÉFINITION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE URBAINE

Une entreprise qui réunit en une même unité économique et comptable des capitaux et des facteurs élémentaires de production en zone blanche pour en tirer un produit agricole destiné à la vente d'une valeur minimale brute de 5000 \$, ou avec la volonté d'atteindre ce seuil dans un horizon temporel de quelques années.

Au Québec, 721 exploitations agricoles répondent à cette définition, mais dans le cadre du portrait de l'agriculture urbaine commerciale, nous nous intéressons plus particulièrement aux entreprises agricoles urbaines qui proviennent des créneaux de production en émergence, typiques du monde urbain (champignons, micropousses, fermes maraîchères sur toit, serres sur toit, fermes hydroponiques en intérieur, etc.) et avec un maillage étroit avec les activités urbaines. Ce portrait nous permet de suivre l'évolution de ce secteur en développement rapide.



## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2019

L'agriculture urbaine commerciale au Québec a été marquée en 2019 par l'adoption des plans d'agriculture urbaine de Trois-Rivières<sup>4</sup> et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles<sup>5</sup>. La ville de Québec a quant à elle modifié la réglementation municipale pour légaliser l'agriculture urbaine sur les toits des édifices commerciaux, industriels et de l'administration publique<sup>6</sup>. De telles modifications ne peuvent que favoriser des projets comme celui du Groupe Dallaire, en collaboration avec l'entreprise Du Toit à la table, qui prévoit en 2020 l'implantation d'un projet de potager sur trois hectares de toiture dans le nouvel Espace innovation Chauveau, un parc industriel en construction à Québec<sup>7</sup>.

Au printemps, la ville de Québec a aussi assisté à l'ouverture de Mycélium<sup>8</sup> au Grand marché, un incubateur d'entreprises alimentaires incluant des producteurs. À Montréal, le lancement de la Centrale agricole<sup>9</sup>, une coopérative de producteurs agricoles urbains et d'acteurs du secteur agroalimentaire qui offre de l'accompagnement et de la formation, a eu lieu en novembre.

L'essor de l'agriculture urbaine se reflète également dans l'offre de formation : la première cohorte en Gestion et technologies d'entreprise agricole urbaine a fait son entrée au CÉGEP de Victoriaville<sup>10</sup> en automne 2019.

En novembre 2019, Les Fermes Lufa annonçaient la construction de leur 4<sup>e</sup> serre qui devient la plus grande ferme sur toit au monde avec ses 163 800 pieds carrés. Elle est plus grande que les 3 premières serres combinées des Fermes Lufa.

---

<sup>4</sup> <https://contenu.maruche.ca/Fichiers/d477a882-4a53-e611-80ea-00155d09650f/Sites/c32c511f-925d-e611-80ea-00155d09650f/Documents/plan-agriculture-urbaine-2019.pdf>

<sup>5</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_RDP\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POLITIQUE-AGRICULTURE-URBAINE-WEB.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_RDP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POLITIQUE-AGRICULTURE-URBAINE-WEB.PDF)

<sup>6</sup> <https://www.lesoleil.com/actualite/la-capitale/edifices-commerciaux-la-ville-legalise-lagriculture-urbaine-sur-les-toits-a4d33fc6a59d0cdf7877671c0ec6e1b>

<sup>7</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161463/projets-agriculture-urbaine-toits-quebec-groupe-dallaire>

<sup>8</sup> <http://www.monmycelium.com/>

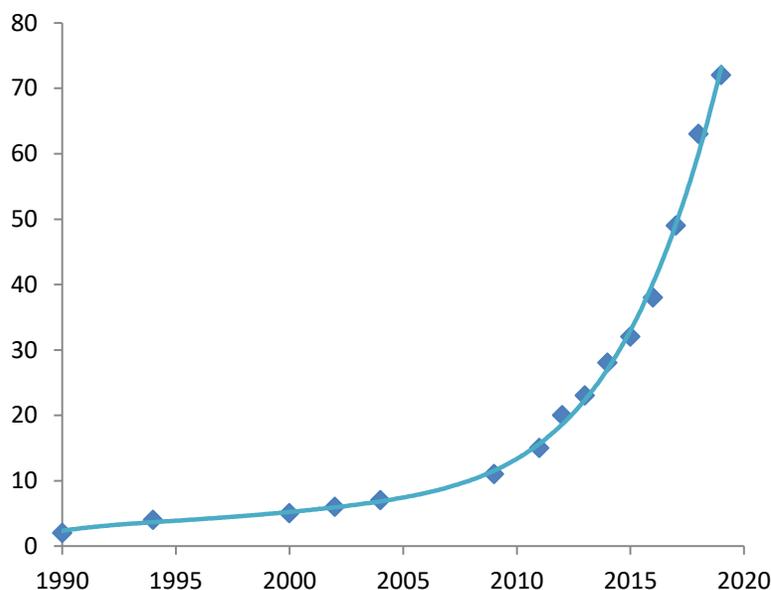
<sup>9</sup> <http://www.centrale.coop/>

<sup>10</sup> <https://www.cegepvicto.ca/programme/gtea-agriculture-urbaine/>

## UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DU NOMBRE DE PROJETS

Entre 1990 et 2010, 11 entreprises en agriculture urbaine se sont enregistrées au REQ. Les entreprises recensées aujourd’hui sont évidemment celles qui ont traversé les années, mais certaines d’entre elles n’avaient pas encore été répertoriées, même si elles existent depuis plusieurs années. Par exemple, en 2019, deux entreprises enregistrées en 1994 – Les Serres Hydro-Tourville à Drummondville et le Centre maraîcher Dubé et Fils à Sherbrooke – ont été ajoutées au Bottin. De 2011 à 2015, 21 entreprises agricoles urbaines se sont enregistrées au REQ et depuis 2016, on en dénombre 40.<sup>11</sup>

Figure 1. Évolution du nombre d’entreprises agricoles urbaines au Québec



Il est à noter que l’année associée au début d’un projet de production en agriculture urbaine est parfois celle de l’enregistrement au REQ, mais pour certains qui ne se consacrent pas exclusivement à la production agricole, il s’agit de l’année du début de la production. Par exemple, un organisme comme la Butineuse de Vanier à Québec existe depuis 1994, mais a commencé ses activités agricoles seulement en 2012.

<sup>11</sup> Il est tout à fait probable que le Bottin ne recense actuellement pas toutes les entreprises qui ont démarré en 2019 pour les raisons énoncées dans la section Méthodologie.

Au total, à la fin 2019, on comptait 72 entreprises agricoles urbaines dans des filières de production en émergence. Elles étaient 50 en 2018<sup>12</sup>. Entre 2018 et 2019, 7 entreprises ont arrêté leur exploitation, tandis que 29 nouvelles entreprises agricoles urbaines sont apparues. Le taux de croissance annuel moyen du nombre d'entreprises agricoles urbaines est de 30 % depuis le début des années 2000 (Figure 1). Celles-ci représentent 10% des 721 exploitations agricoles en périmètres urbains et hors de la zone agricole du Québec.<sup>13</sup>

La majorité des producteurs urbains se situe encore à Montréal (50 %), mais plusieurs s'installent dans les autres grandes villes, dont une douzaine (18 %) recensés en 2019 dans la région de Québec (Tableau 1). Les villes de Gatineau, Longueuil, Saguenay et Trois-Rivières comptent également plus d'une entreprise recensée au Bottin.

Tableau 1. Origine des entreprises agricoles urbaines

Ville	Nb d'entreprises recensées en 2018	Nb d'entreprises recensées en 2019
Drummondville	-	1
Gatineau <sup>14</sup>	-	3
Kamouraska	-	1
Laval	2	4
Longueuil <sup>15</sup>	-	3
Montréal	35	36
Québec <sup>16</sup>	2	13
Rimouski	-	1
Saguenay	-	2
Sherbrooke	2	4
Trois-Rivières <sup>17</sup>	-	4
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>72</b>

<sup>12</sup> Duchemin, E. et Vermette, J.P. (2019). Portrait de l'agriculture urbaine commerciale au Québec en 2018. Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 21 p.

<sup>13</sup> Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). *Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement*. Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 20 p.

<sup>14</sup> Entreprises situées dans la région de Gatineau, incluant une ferme établie à Chelsea.

<sup>15</sup> Entreprises situées dans l'agglomération de Longueuil, incluant une ferme établie à Brossard.

<sup>16</sup> Entreprises situées dans la région de Québec, incluant des fermes établies à Donnacona et à Saint-Augustin-de-Desmaures.

<sup>17</sup> Entreprises situées dans la région de Trois-Rivières, incluant une ferme établie à Notre-Dame-de-Mont-Carmel.

## LES PRODUITS DE L'AGRICULTURE URBAINE

Les entreprises agricoles urbaines sont classées en différents types de productions qui vont du maraîchage à l'élevage d'insectes ou de poissons (Tableau 2). Le nombre d'éleveurs d'insectes et de producteurs de micropousses est en croissance, bien que le maraîchage reste la filière agricole la plus présente avec 47 % des entreprises répertoriées. Les entreprises maraîchères représentaient plutôt 60 % des entreprises agricoles urbaines dans le portrait 2018.

Tableau 2. Entreprises agricoles urbaines classées par types de production

Type de production	Nb d'exploitants recensés en 2018	Nb d'exploitants recensés en 2019	Variation
Apiculture	5	6	+
Champignons	3	5	+
Fleurs et houblon	2	0	-
Cueillette de fruits et légumes	0	2	+
Insectes	4	9	++
Maraîchage extérieur	28	22	+
Maraîchage intérieur		12	
Micropousses	8	14	++
Poissons	0	2	+
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>72</b>	<b>44 %</b>

Malgré les 7 entreprises qui ont fermé entre 2018 et 2019, il y a une augmentation du nombre d'exploitants dans toutes les catégories, sauf en ce qui concerne les fleurs et houblon : les entreprises qui étaient répertoriées dans cette catégorie en 2018 ont toutes deux fermé depuis. Les deux collectifs bénévoles de cueillette existaient tous deux déjà en 2018, mais ont été inclus seulement en 2019 au Bottin. Les deux entreprises d'élevage de poissons sont encore à l'étape de prédémarrage, donc leurs ventes n'ont pas encore commencées.

Les apiculteurs urbains (8 % des entreprises agricoles urbaines) travaillent sur plusieurs sites de production et la majorité ne vit pas exclusivement de la vente des produits de la ruche, mais plutôt des services d'accompagnement auprès d'entreprises ou de citoyens pour l'installation de ruches et pour de la formation.

Les producteurs de champignons (7 % des entreprises agricoles urbaines) produisent des champignons frais et quelques-uns vendent aussi leur mycélium sous forme de trousse de culture. Certains transforment eux-mêmes les champignons – en les faisant sécher, par exemple – pour permettre de les conserver plus longtemps avant la vente.

Les deux collectifs de cueillette de fruits et de légumes (3 % des entreprises agricoles urbaines) fonctionnent selon des modèles semblables et ce n'est pas un hasard étant donné que l'un a inspiré l'autre. Des bénévoles-cueilleurs récupèrent les fruits produits par les arbres et arbustes fruitiers des propriétaires urbains (Montréal et Rimouski) et les légumes frais en surplus des producteurs maraîchers (Rimouski seulement) et les redistribuent à des organismes en sécurité alimentaire afin d'éviter que ces ressources alimentaires locales ne soient gaspillées. Une part des fruits et légumes est récupérée par les propriétaires et bénévoles qui le souhaitent.

Le nombre d'entreprises d'élevage d'insectes (13 % des entreprises agricoles urbaines) a plus que doublé en un an. Les insectes peuvent être consommés par les animaux sous forme vivante ou séchée alors qu'ils peuvent être séchés ou transformés sous forme de farine intégrée à des recettes pour la consommation humaine. 3 des 9 producteurs se sont lancés eux-mêmes dans la transformation et vendent des croustilles, des smoothies, du chocolat, des bouchées d'énergie, etc. Deux des producteurs vendent également du Frass pour la fertilisation des plantes à la maison.

Chez les 22 producteurs maraîchers en extérieur (31 % des entreprises agricoles urbaines), les lieux de culture sont diversifiés. La majorité produit en plein sol (64 %), quelques-uns produisent sur toit uniquement (18 %) et d'autres produisent en sol et sur toit (14 %). Un seul d'entre eux utilise un système de production vertical installé directement sur le sol, alors que tous les autres produisent sur des surfaces horizontales. Parmi les 12 producteurs maraîchers en intérieur (17 % des entreprises agricoles urbaines), plus de la moitié (58 %) travaille avec un système vertical, le tiers (33 %) cultive en serre et l'un d'eux cultive en serres sur toits.

Le nombre de producteurs de micropousses (19 % des entreprises agricoles urbaines) a augmenté significativement en un an. Les nouveaux producteurs recensés ont été enregistrés au REQ en 2018 ou 2019. La plupart d'entre eux font une production exclusive de micropousses, mais certains cultivent également des germinations, des fines herbes ou des légumes-feuilles. La fragilité et la durée de vie limitée des micropousses exigent une fraîcheur exceptionnelle du produit lors de la vente; certains producteurs vont même jusqu'à les vendre vivantes sur terreau.

Les deux entreprises d'élevage de poissons (3 % des entreprises agricoles urbaines) ont des systèmes de production différents: l'une est en aquaculture et l'autre en aquaponie. Il y a également deux entreprises actuellement classées en maraîchage intérieur et en production de micropousses qui ont comme projet de développer des systèmes en aquaponie dans les prochaines années.



## DES SITES DE PRODUCTION ADAPTÉS AU CONTEXTE URBAIN

Une majorité de 58 % des entreprises a choisi un mode de production en intérieur (Tableau 3). Les avantages de la production en intérieur sont non négligeables : la possibilité de produire à longueur d'année dans un environnement contrôlé (température, humidité, éclairage) et limitant la vulnérabilité aux parasites. Les systèmes agricoles en intérieur représentent aussi une opportunité de concevoir des systèmes circulaires de récupération de chaleur, par exemple.

35 % des entreprises cultivent en tout ou en partie en plein sol, alors que 20 % d'entre elles ont des sites de production sur toit.

Tableau 3. Lieu du site de production des entreprises agricoles urbaines

Lieu du site de production	Nb entreprises
Extérieur vertical	1
Intérieur	37
Serre	4
Serre sur toit	1
Sol	13
Sol et serre	3
Sol et toit	9
Toit	3
Toit et intérieur	1
TOTAL	71

Légende : En grisé : Production intérieure

Plusieurs des productions en intérieur utilisent la verticalité pour augmenter leur capacité de production : des plateaux superposés sur des étagères pour la culture des micropousses, des seaux empilés pour la production de champignons, des systèmes hydroponiques pour les légumes-feuilles ou les fraises sont quelques exemples d'installations verticales. Comme les surfaces vacantes au sol sont rares et coûteuses en ville, plusieurs maraîchers en extérieur et les apiculteurs y voient les toits comme un espace à investir. Deux maraîchers en extérieur, un au sol et l'autre sur toit, ont aussi développé des systèmes de culture verticale. En regroupant toutes ces initiatives, on totalise une large majorité de 70 % des entreprises agricoles urbaines qui utilisent l'espace de façon verticale.

## AVANT TOUT LOCATAIRES DE L'ESPACE D'EXPLOITATION

Sur 35 entreprises enquêtées, les entreprises urbaines propriétaires de leur espace d'exploitation représentent moins de 17 % du total, alors que plus de 71 % ont recours à la location d'espaces. 11 % bénéficient gratuitement des espaces à des fins de production agricole, sous différentes formes d'entente. Ces dernières sont majoritairement des entreprises d'économie sociale.

Données tirées de Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). *Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement*. Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 20 p.



## DES MODÈLES ÉCONOMIQUES SUR MESURE

Les entreprises agricoles urbaines présentent des modèles économiques très diversifiés autant du point de vue de leur forme juridique, de leur nombre d'employés, que de leurs sources de revenus.

La plupart (47 %) des exploitations agricoles urbaines sont des sociétés par actions ou compagnies, 22 % d'entre elles sont enregistrées au REQ comme personnes morales sans but lucratif, 10 % comme coopératives, 8 % comme entreprises individuelles et 7 % sous forme de sociétés en nom collectif. Les deux collectifs de bénévoles dédiés à la cueillette de fruits et légumes ainsi que deux autres entreprises ne sont pas enregistrés au REQ. Les deux formes juridiques les plus fréquentes sont donc la société par actions ou compagnie et la personne morale sans but lucratif, deux modèles qui fonctionnent complètement différemment, mais qui ont chacun leurs avantages selon la mission, le type de projet et le mode de financement choisis.

La grande majorité (64 %) des entreprises agricoles urbaines comptent entre 1 et 5 employés. 21 % d'entre elles ont entre 6 et 10 employés et 12 % ont entre 11 et 25 employés. Une seule entreprise a entre 26 et 50 employés et une autre entre 51 et 100 employés. La plupart des exploitations fonctionnent donc grâce à des équipes restreintes. Les entreprises qui ont plutôt choisi de tendre vers une plus grande échelle ont soit augmenté considérablement leur nombre d'employés, soit automatisé une large part des opérations.

Plusieurs agriculteurs urbains ne peuvent compter uniquement sur les revenus de vente de leur production pour assurer leur survie économique. Ils doivent donc exercer des activités complémentaires. Nous avons d'ailleurs proposé une nomenclature afin de différencier les entreprises selon leur activité principale<sup>18</sup>. Le seuil de 60% a été établi pour définir la principale source de revenus : production, distribution, transformation, services, vente de matériel, mixte (lorsqu'aucune activité ne génère plus de 60 % du revenu total).

La production est l'activité principale chez la grande majorité (65 %) des exploitations recensées, 15 % vivent plutôt de la vente de services, 3 % de la distribution et 1 % de la vente de matériel, alors que 15 % des entreprises ont des sources de revenus mixtes.

---

<sup>18</sup> Duchemin, E. et J.-P. Vermette, 2020. Fermes urbaines : définition, Agriurbain. En ligne < <https://agriurbain.hypotheses.org/4585> > Consulté le 11-05-2020.

Pour les entreprises dont l'activité principale est la production, la forme juridique de prédilection est la société par actions ou compagnie, alors que pour les celles qui ont des sources de revenus mixtes, la personne morale sans but lucratif est la forme la plus fréquente (Tableau 4). En effet, ces organismes sans but lucratif (OSBL) ont pour la plupart une mission plus large, comme la sécurité alimentaire ou la protection de l'environnement par exemple, dans lequel s'inscrit leur projet d'agriculture urbaine.

Les entreprises peuvent aussi pratiquer des activités autres que la production, mais qui génèrent moins de 60 % de leurs revenus (Tableau 5). Les services peuvent prendre différentes formes : des activités éducatives et des formations, de l'accompagnement et des services-conseils, de l'aménagement qui va de la conception de potager à l'installation de toits verts, un volet d'insertion socioprofessionnelle, de la location pour des événements, la location de ruches et la mycorémédiation.

Dans le contexte urbain où l'accès aux espaces vient avec un coût élevé du foncier et des infrastructures, on constate que les entrepreneurs agricoles sont très créatifs quant aux façons de générer des revenus. Selon nos observations, la diversification des sources de revenus semble d'ailleurs être une des clés pour favoriser la survie économique des projets.

## RÉPARTITION DES COÛTS D'EXPLOITATION

Pour l'ensemble des entreprises enquêtées, les charges salariales représentent en moyenne 37 % des charges totales de l'entreprise, tandis que les charges locatives en représentent 23 %. L'importance des coûts locatifs s'explique par le fait que la majorité des exploitations (71%) ont recours des espaces locatifs pour leur exploitation. Les frais liés aux matières premières représentent en moyenne de 17 % des dépenses, tandis que ceux liés au marketing représentent 9 %. Par ailleurs, les dépenses d'équipement et d'installation, représentant en moyenne 22 % des dépenses totales, constituent des dépenses en capital qui sont de nature à induire des charges d'amortissement non négligeables.

Données tirées de Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). *Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement*. Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 20 p.

Tableau 4. Forme juridique des entreprises selon l'activité principale.

Forme juridique	Activité principale					Total
	Distribution	Production	Services	Vente de matériel	Mixte	
Coopérative		6	1			7
Entreprise individuelle		7				7
Non-enregistré		3				3
Personne morale sans but lucratif		3	4		9	16
Société en nom collectif		4	1			5
Société par actions ou compagnie	2	24	5	1	2	34
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>72</b>

Tableau 5. Activités autres que la production exercées par les entreprises agricoles urbaines.

	Activité	% des entreprises qui exercent l'activité
	Distribution	6 %
SERVICES	Éducation et formation	30 %
	Accompagnement et services-conseils	15 %
	Aménagement	10 %
	Insertion socioprofessionnelle	5 %
	Événements	3 %
	Autres services (mycorémédiation, location de ruches)	2 %
	Transformation	17 %
	Vente de matériel	11 %

## DES CIRCUITS COURTS ET LOCAUX

Parmi les principaux avantages de la production agricole en ville, on trouve la proximité des consommateurs, c'est donc sans surprise que la mise en marché des entreprises d'agriculture urbaine est généralement locale en circuits de distribution très courts. Le mode de distribution renseigne sur la façon de procéder à la vente et sur la clientèle ciblée. En effet, la majorité des modes de distribution ciblent le grand public, mais certaines entreprises font affaire avec les restaurants, les organismes et les institutions. Les entreprises agricoles urbaines ont des modes de distribution variés (Tableau 6) : 32 % des entreprises recensées écoulent leur production par la vente directe auprès du consommateur, 23 % vendent en épicerie, 16 % vendent en ligne, 13 % vendent aux restaurants et 9 % vendent dans un kiosque au marché. Les autres modes de distribution sont utilisés de façon limitée (2 % ou moins des entreprises)<sup>19</sup>.

Tableau 6. Mode de distribution des entreprises agricoles urbaines

Mode de distribution	Pourcentage des entreprises qui utilisent cette méthode
Vente directe au consommateur	32 %
Vente en épicerie	23 %
Vente en ligne	16 %
Vente directe aux restaurants	13 %
Kiosque au marché	9 %
Vente sous forme de paniers ASC	2 %
Réseau de distribution <sup>20</sup>	2 %
Vente directe aux organismes	2 %
Vente directe aux institutions	< 1%
Vente dans les boutiques de plein air et salles d'entraînement (insectes)	< 1%
Autocueillette	< 1%

Légende : En grisé : s'adresse au grand public

<sup>19</sup> Le contexte de pandémie du printemps 2020 a amené plusieurs producteurs à développer leur système de vente en ligne ou via un réseau de distribution et à diversifier leur clientèle, particulièrement pour ceux qui vendaient exclusivement ou en majorité aux restaurants. On peut s'attendre à ce que les statistiques sur les modes de distribution évoluent en ce sens d'ici à la parution du portrait 2020.

<sup>20</sup> Certains réseaux de distribution ciblent le grand public (ex. Marché Lufa) alors que d'autres s'adressent aux restaurants, hôtels ou traiteurs (ex. Hector Larrivée).

## DES ENTREPRISES INNOVANTES

L'innovation est au cœur du mouvement de l'agriculture urbaine commerciale au Québec. Les innovations techniques et technologiques, les pratiques d'économie circulaire ou encore les initiatives d'innovation sociale sont toutes des manifestations de l'inventivité des producteurs urbains et d'une commune volonté d'améliorer la qualité de vie urbaine.

Parmi les entreprises recensées, 31 % présentent des innovations techniques ou technologiques, comme les modules de culture hydroponique verticaux conçus sur mesure par l'Agriculteur urbain, les systèmes robotisés et à variables contrôlées d'AquaVerti et le système d'eau recirculée de l'entreprise d'aquaculture Opercule. 20 % des entreprises présentent des innovations sociales, comme le milieu de vie et de travail pour les jeunes en insertion socioprofessionnelle de D-Trois-Pierres; le système intégré de production, de transformation et de distribution de repas du Santropol roulant et la redistribution des ressources alimentaires en surplus par les Fruits défendus et les Fruits partagés. 17 % des entreprises travaillent en économie circulaire avec des partenaires de proximité, comme la champignonnière Blanc de gris qui récupère les drêches d'une microbrasserie pour faire son substrat de croissance, TriCycle qui valorise des résidus alimentaires locaux pour nourrir ses insectes et les Serres Sagami à Saguenay qui récupèrent les eaux chaudes de l'usine de métallurgie voisine, un système considéré également comme une innovation technologique.

Certaines entreprises agricoles urbaines innovent au sein de leurs opérations ou de leur site d'établissement : les Fermes In.Genius offrent à leurs clients de faire de l'autocueillette, le Poisson entêté prévoit s'installer dans le sous-sol d'une coopérative d'habitation, la Ferme Hendrick est implantée au centre d'un aménagement résidentiel et d'un parc ouvert au public, alors qu'Hamidou Horticulture produit exclusivement des légumes et fruits ethniques et anciens.

Finalement, pratiquement tous les producteurs agricoles urbains tendent à minimiser leur empreinte écologique que ce soit en adoptant une mise en marché zéro déchet (contenants consignés ou vente en vrac), en faisant une distribution en circuit court, en effectuant leur livraison en bicyclette ou en favorisant un approvisionnement responsable.

## CONCLUSION

Entre 2018 et 2019, le secteur de l'agriculture urbaine a maintenu son essor au Québec. Le secteur s'est largement diversifié avec l'apparition de nombreuses entreprises d'élevage d'insectes, de production de champignons ou de micropousses. Le maraîchage compte maintenant pour un peu moins de 50 % du secteur tandis qu'il représentait 60 % en 2018. Par contre, les projets de maraîchage extérieur ou intérieur sont de plus en plus imposants, entre autres avec des projets de plus d'un hectare sur toit.

En 2019, ce sont 72 entreprises agricoles urbaines innovantes que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire du Québec. Si en 2018, 60 % de celles-ci étaient dans la région métropolitaine de Montréal, ce n'est plus que 50 % qui sont dans cette région. En plus d'une diversification des filières de production, on constate une plus large distribution géographique des fermes urbaines.

En se basant sur le portrait 2019, le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec (CRETAU) a estimé que les 72 entreprises agricoles urbaines recensées auraient généré annuellement un revenu total de 17 millions \$ et créé un total de 618 emplois directs (422) et indirects (196)<sup>21</sup>.

Le Québec se démarque encore et encore au niveau des fermes urbaines. Si la province compte l'une des premières fermes urbaines, la première serre sur toit et la plus grande exploitation sur toit au monde, elle démontre aussi une vivacité et une inventivité hors du commun. Le Québec présente des entreprises agricoles urbaines issues de toutes les filières de production, y compris en production en intérieur, autant en entrepôt qu'en conteneurs. Des entreprises de services et de matériel émergent aussi en complémentarité, afin de soutenir le développement de ces fermes qui, pour plusieurs, produisent à longueur d'année. Soulignons aussi que les entreprises que nous suivons dans le cadre de ce portrait représentent 10% des 721 entreprises agricoles urbaines du Québec. Les autres exploitations agricoles sont dans des filières plus traditionnelles et elles sont en décroissance en nombre, sauf dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière.

---

<sup>21</sup> Kasmi, D., E. Duchemin et J. Martin (2020). *Les entreprises agricoles urbaines au Québec : impact économique et potentiel de développement*. Laboratoire sur l'agriculture urbaine/Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine. 20 p.



Carrefour de recherche, d'expertise  
et de transfert en agriculture urbaine

**CRETAU**

---